

Engagement n° 5

**A ETABLIR SUR PAPIER A EN TETE DE L'ENTREPRISE
QUI REALISE LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT**

A _____, le

Au

**Ministère en charge de l'économie
Délégation polynésienne aux investissements
BP 1677
98713 Papeete**

Objet : Demande d'agrément déposée à la délégation polynésienne aux investissements

Réf. : Loi du Pays n°2009-7 APF du 1^{er} avril 2009 modifiée

Secteur d'activité sollicité (à préciser) : _____

**ENGAGEMENT DE MAINTIEN DES INVESTISSEMENTS AGREES
EN EXPLOITATION**

Nous nous engageons à maintenir en exploitation les investissements agréés pendant une durée au moins égale à 5 ans ou 10 ans à compter de la date de production de l'attestation d'achèvement du programme d'investissement visé en objet.

Nom et qualité du représentant légal
de l'entreprise ou de son mandant

(1) cocher la mention correspondante à votre durée d'exploitation du programme.